

Bombardement aérien de Vaires-sur-Marne – 28 juin 1944

Rapport d'Albert Hubert-Brierre, maire de la commune

VILLE
de
VAIRES-SUR-MARNE

Département
de SEINE-ET-MARNE

Arrondissement
de MEAUX

R A P P O R T
au sujet du bombardement aérien
du 28 Juin 1944



a) L'attaque aérienne a commencé à 3 h 05 environ et a duré un petit quart d'heure.

La Sirène de Vaires n'a pas donné l'alerte, une sirène des environs a sonné à peine deux minutes avant la chute des premières bombes.

b) Il n'est pas possible de préciser le nombre des avions ayant pris part à l'attaque. Il semble toutefois qu'il y ait eu un minimum de 5 vagues successives et en général les points de chutes sont groupés par 5. Le nombre semblait inférieur à celui du premier bombardement.

c) Nombre de bombes

Dans le présent rapport aucune précision ne peut être donnée sur les bombes tombées sur le triage. Signalons toutefois qu'entre la gare et la passerelle les voies étaient coupées en 4 endroits et que ces bombes faisaient partie des chapelets qui ont frappé soit le quartier de la rue Henri Menier soit celui de la gare.

Il semble résulter des renseignements recueillis auprès de témoins que les attaques ont été en général exécutées dans la direction Sud-Nord. La fusée initiale a été sur le triage, mais le bombardement semble avoir commencé simultanément à l'ouest : Triage Brou, et à l'Est axe environ à 200 ou 300 mètres à l'Ouest de la route de Vaires à Torcy, gare de Vaires, Parc de Brou.

1°) sur l'acclomération

Le calque joint donne les emplacements des points de chute relevés et les groupements qui en ont été constatés. En total il semble que sur l'acclomération il y ait eu de 250 à 300 bombes, se répartissant au point de vue tonnage :

30 à 40 de 800 kgs

environ autant de 500 kgs

le reste en bombes de petits calibres.

Pas de bombes incendiaires; deux commencements d'incendie combattus de suite par les pompiers dans le quartier de La Fontaine ont été allumés par des bombes normales.

2°) hors de l'acclomération

A signaler dans la plaine entre le canal et la Marne; et à l'écart de tout objectif des chapelets le long du chemin dit du barrage et commençant à la Marne.

Dans la plaine au Nord du canal, bombes appartenant aux chapelets qui ont frappé le triage ou le pays.

Enfin prolongeant vers le N.E. le lot de bombes le plus important du quartier La Fontaine, dans les bois de Vaites, il existe un certain nombre de bombes dont pas mal à retardement qui ont empêché jusqu'ici la prospection.

A signaler, à la date de ce rapport, qu'il reste encore à l'intérieur de l'acclomération environ 27 bombes à retardement soit 15 au nord de la voie ferrée et 12 au sud. La proportion de ces bombes était assez forte (peut-être 1/5°). Les explosions continuent. Le service de désamorçage estime devoir attendre 8 jours avant d'opérer.

d) Dégâts occasionnés

1°) Immeubles Les chiffres ci-après sont donnés à titre purement indicatif, la situation se modifiant de jour en jour avec les bombes à retardement rendant tout inventaire aléatoire.

.....

40 Immeubles totalement détruits
150 Immeubles ayant des dégâts importants.

2°) terres et bois

La situation est impossible à élucider actuellement, car la prospection en est impossible tant que l'on craint les bombes à retardement.

e) nombre de victimes

- 1°) Morts : 5
- 2°) Blessés hospitalisés : 7
- 3°) Blessés légers soignés : 12 environ.

f) attitude de la population

L'arrivée des bombes a été si rapide que l'affolement avant le bombardement n'a pas eu lieu.

Le bombardement terminé, la population a fait preuve d'une résignation très remarquable. L'esprit de solidarité a joué au maximum et même ceux qui avaient tout perdu ont fait preuve d'une résignation admirable. Chose bizarre, ce fut plutôt chez les petits sinistrés que la compréhension de la situation a paru plus lente.

g) Emploi des forces de police et de sapeurs pompiers

Les effectifs de police sur place sont dérisoires, une dizaine d'agents disponibles. Aussi dut-on initialement se limiter à certaines interdictions indispensables.

La police fut renforcée

- a) par quelques agents venus de Lagny
- b) par des gendarmes
- c) par un détachement des Groupes de réserve qui ne dépassa pas 40 Hommes.

Tout ce personnel ne fut du reste laissé à votre disposition qu'à peine 24 heures sauf les gendarmes/

Le Capitaine C^t la Gendarmerie de Meaux venu sur place proposa de boucler et d'interdire toute la partie au Nord de la voie ferrée. Je donnai mon accord celui-ci ayant affirmé avoir les moyens de le faire.

Il fut en conséquence procédé à l'évacuation de cette zone, certains agents ayant du reste apporté en cette opération une hâte peu compréhensive, allant jusqu'à interdire aux habitants d'emporter quoi que ce soit. D'autre part c'était interdire toute liaison avec Brou et de ce fait la nécessité de donner des laissez passer s'imposa dès le début et des abus impossibles à éviter se produisirent.

Dès le lendemain avec le départ de la plus grande partie des renforts de police, cette solution s'avéra impossible à appliquer. La circulation fut donc laissée libre aux risques et périls des habitants, des patrouilles renforcées parcourant les lieux avec ordre de s'assurer de l'identité des agents présents dans les immeubles et de se montrer intraitables pour les pillards.

Les pompiers furent employés en totalité (20 hommes) à éteindre dès la fin du bombardement les incendies allumés, ce qui fut difficile l'eau étant coupée.

Par la suite ils contribuèrent aux travaux de reconnaissance et de débâchage.

h) Expériences acquises

1° et 2°) Au point de vue D.P. et premiers secours

Le dispositif prévu fut rapidement mis en place, et ceci est remarquable étant donné qu'une partie de la population depuis le bombardement précédent couchait hors de la ville.

/.....

La Direction de la Défense Passive fonctionna à la Mairie. Elle put disposer dès le début des jeunes des équipes nationales et des équipes d'urgence de la Croix-Rouge qui s'employèrent à fond à la relève des blessés et même purent apporter leur concours à la population de Brou encore plus touchée et dont l'organisation était totalement déficiente.

Les 2 postes de secours principaux fonctionnèrent à la satisfaction de tous avec le concours dévoué des Docteur Dauphin et Roquebert. Une fois de plus je dois constater la carence du Docteur POULIN (cette question a déjà fait de ma part l'objet de rapports au Directeur Départemental de l'hygiène).

Les évacuations se firent sur Lagny hospital, les cadavres transportés en une salle de la Mairie transformée en chapelle ardente.

Les moyens de la ville (ambulance, voiture) étant suffisants, l'ambulance de l'hôpital de Lagny a été dirigée sur Brou.

Dès le premier jour une permanence fut établie à la Mairie avec une assistance sociale du Secours National et le personnel de la Croix-Rouge POUR s'occuper des sinistrés leur procurer l'indispensable, leur assurer la nourriture et l'herbergement pour la nuit. Dès le 29 il fut procédé à la réquisition de pavillons vacants pour loger les sans abri, en outre quelques uns (une vingtaine) furent dirigés sur LAGNY et un centre d'accueil fut aménagé sur place à la ferme pour les coucher en attendant des solutions meilleures qui demandent du temps.

La cantine d'entraide se mit de suite en mesure de fonctionner au maximum en faisant deux services, elle reçut dans la soirée du 29 du SECOURS NATIONAL des rations toutes préparées et ainsi put satisfaire aux besoins non seulement des habituels et des sinistrés, mais aussi du personnel de renfort : équipes nationales

3°) mise en oeuvre des effectifs pour l'établissement de barrières.-

Le rôle du service d'ordre a été exposé plus haut, il doit viser à interdire certaines zones et à éviter le pillage. Mais, avec les faibles effectifs dont il dispose, il est contre indiqué de vouloir faire trop largement, car rien n'est à éviter comme des consignes qu'on a pas les moyens de faire respecter.

L'interdiction totale par postes fixes est très dispendieuse seuls les barrières et les patrouilles sont d'une efficacité relative mais contrôlable.

Les enseignements à tirer de ce nouveau bombardement sont les suivantes :

Le système de Défense Passive est un cadre qui doit avant tout permettre au directeur de la Défense Passive d'utiliser au mieux les moyens dont il dispose en les concentrant dans les secteurs plus touchés.

Aussitôt après le drame et le premier jour, les bonnes volontés ne manquent pas, mais c'est leur utilisation judicieuse qui est difficile.

La constitution de fortes équipes de déblaiement dans une ville comme Vaires où il n'y a pas de grosse entreprise de travaux publics se heurte à une pénurie de personnel qualifié. Les jeunes y apportent leur bonne volonté, mais sont sans expérience. Les déblaiements urgents, ensevelis à décaffer, victimes enterrées sous les décombres, ont été peu nombreuses mais les moyens locaux n'auraient pas permis de mettre simultanément en action plusieurs chantiers.

Le travail de la 1ère journée terminé, commence la partie la plus ardue des jours suivants, où les bonnes volontés se raréfient chacun retournant à son travail. C'est au cours de cette nouvelle période que les difficultés vont aller s'accumulant.

Vaires, le 3 Juillet 1944

Le Maire

A. Hubert - Bureau 2